

Vous êtes invité(e) à participer à l'assemblée générale ordinaire des Archers du Val d'Authion qui se tiendra le :

VENDREDI 22 OCTOBRE 2021 à 20h30 Au club rue des Palis à Mazé-Milon

Ordre du jour :

- AG ordinaire (saison 2020/2021):
 - Ouverture AG ordinaire Mot d'accueil de la Présidente
 - ➤ Approbation du PV de l'AG précédente (voir annexe 01)
 - Discours de la Présidente
 - Rapport moral et sportif
 - ➤ Rapport financier (voir annexe 02)
 - ➤ Présentation prévisionnel financier 2021/2022 (voir annexe 03) puis mise au vote
 - ➤ Modification des statuts (voir annexe 04) puis mise au vote
 - Questions diverses
 - > Parole aux officiels
- Clôture AG ordinaire

NOTA:

Pour accéder à la salle, chacun devra se munir de son passe sanitaire (ou résultat d'un test PCR de moins de 72h), d'un masque et de gel hydroalcoolique.

Le Conseil d'Administration (CA), élu lors de l'AG précédente, dispose de plusieurs places à pourvoir. Un appel aux volontaires sera fait en séance suivi d'un vote. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter Emilie Pantais (06-88-86-55-20).

Cette réunion sera suivie d'un verre de l'amitié.

Merci de bien vouloir nous signaler votre participation (ou pas) par mail (<u>ava.maze49@gmail.com</u>) ou via le Doodle (<u>https://doodle.com/poll/gmbth4ptg4kkmw7u?utm_source=poll&utm_medium=link</u>) <u>au plus tard le 15 octobre 2021</u> pour nous permettre de nous organiser.

Votre présence est très importante.

Le club a besoin du quorum pour que cette AG soit validée.

S'il ne vous est pas possible d'être physiquement présent, un vote par procuration est recommandé en utilisant le coupon ci-dessous.

C'est en exprimant vos souhaits et vos attentes que club continuera d'évoluer.

		Le secrétaire Jérémy BLANCHE
	BON POUR POUVOI	IR
Je soussigné(e),		
donne pouvoir à Mme, Mr	,	
de me représenter à l'assemblée généra	le	
☐ AG ordinaire		
de l'AVA Mazé du 22 octobre 2021		
NOM	_PRENOM	